



Distribution: générale

Date: 2 février 2018

Original: anglais

Point 5 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2018/5-A/Add.1/Rev.1

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Cameroun (2012–mi-2017)

Contexte

1. On trouvera dans le présent document la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Cameroun pour la période allant de 2012 à la mi-2017. Cette évaluation avait pour objet d'analyser le positionnement stratégique du PAM au Cameroun, la qualité des décisions prises et les facteurs les ayant motivées, ainsi que la performance et les résultats des activités du portefeuille. Elle a été planifiée de manière à fournir des éléments utiles pour la programmation et la mise en œuvre du nouveau plan stratégique de pays (PSP) du PAM au Cameroun, approuvé par le Conseil d'administration en juin 2017, et à contribuer au renforcement de la collaboration et des synergies entre les organismes ayant leur siège à Rome.
2. Le Secrétariat se félicite des constatations et des recommandations issues de l'évaluation.
3. Le PSP pour la période 2018-2020 propose une action intégrée en vue de faciliter la réalisation des objectifs Faim zéro, grâce à la collaboration plus étroite qui est attendue entre les organismes ayant leur siège à Rome et les autres partenaires.
4. Le tableau ci-après présente les mesures qu'il est prévu de prendre pour donner suite aux recommandations ainsi que les échéances correspondantes.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

M. A. Balde
Directeur de pays
courriel: abdoulaye.balde@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU CAMEROUN (2012–MI-2017)			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Le PAM devrait consolider <i>la réorientation de ses activités nutritionnelles vers une approche préventive intégrée</i>, tout en maintenant la flexibilité nécessaire pour permettre l'intensification du traitement lorsque le suivi de la nutrition indique que la malnutrition aiguë modérée ou sévère a augmenté. Il faudra pour ce faire:</p> <p>a) mettre au point une stratégie de partenariat afin de garantir l'intégration, les synergies et la complémentarité avec les autres partenaires, notamment les organismes ayant leur siège à Rome;</p> <p>b) encourager l'adoption de régimes alimentaires sains moyennant des campagnes d'information adaptées au contexte local, comportant des cours de cuisine et assurant la complémentarité avec les programmes d'alimentation scolaire;</p> <p>c) accroître les investissements en faveur des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire qui permettent de surveiller constamment l'état nutritionnel et de suivre systématiquement les résultats sur le plan de la nutrition;</p> <p>d) mettre l'accent sur les "1 000 premiers jours de la vie", de la conception à l'âge de 2 ans, afin d'améliorer encore l'efficacité et l'efficacité conformément aux recommandations du mouvement SUN; et</p> <p>e) assurer dans les zones ciblées un suivi nutritionnel continu des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, des mères allaitantes, des filles et des autres groupes vulnérables, y compris les adolescentes et les personnes âgées.</p>	<p>Sous la direction du bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Division de la nutrition, Division des partenariats avec les gouvernements, Division de la gestion et du suivi de la performance, Division des politiques et des programmes, Division chargée de la chaîne d'approvisionnement et Division des technologies de l'information</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Depuis 2016, le bureau de pays met en œuvre une intervention nutritionnelle qui donne la priorité à la prévention de la malnutrition. Ce programme de prévention a déjà été intégré dans les activités du plan sectoriel sur la nutrition, dans le plan d'intervention humanitaire et dans les directives nationales révisées sur la nutrition pour la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë.</p> <p>L'intervention nutritionnelle est mise en œuvre par l'intermédiaire d'un programme de supplémentation alimentaire généralisée et prévoit la création de plateformes d'exécution pour les activités de prévention de la malnutrition spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. Cette assistance nutritionnelle est complétée par des services tels que les soins de santé et la vaccination, la supplémentation en vitamine A, les services relatifs à l'eau et à l'hygiène, la communication visant à faire évoluer la société et les comportements et le déparasitage.</p> <p>Afin de maximiser les synergies et l'impact, les activités préventives sont intégrées à l'assistance alimentaire générale qui est apportée sous forme de vivres ou de transferts monétaires aux ménages touchés, et sont menées en étroite collaboration avec les organismes de santé nationaux.</p> <p>Les activités 6, 7 et 8 du PSP consolident les initiatives de prévention de la malnutrition.</p>	<p>2018-2020</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU CAMEROUN (2012–MI-2017)			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 2: Le PAM devrait renforcer la capacité du bureau de pays à utiliser et appliquer à plus grande échelle les modalités de transfert de type monétaire dans le cadre des programmes, en s'appuyant sur:</p> <p>a) l'analyse systématique post-distribution des rapports coût-efficacité et coût-efficacité;</p> <p>b) le suivi et l'analyse des facteurs influant sur le choix de la modalité de transfert, tels que le bon fonctionnement des marchés ainsi que les préférences et la satisfaction des bénéficiaires; et</p> <p>c) l'analyse des options associant diverses modalités de transfert.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Lancés en 2016, les transferts de type monétaire ont été transposés à plus grande échelle dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est en 2017. Au titre de l'effet direct stratégique 1 du PSP, le PAM pourra étendre l'utilisation de cette modalité de transfert afin de fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions, accompagnée d'actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Des analyses des rapports coût-efficacité et coût-efficacité seront réalisées systématiquement pendant toute la durée de la mise en œuvre du PSP.</p>	2018-2020
<p>Recommandation 3: Le PAM devrait se préoccuper de l'insuffisance de la complémentarité entre les organismes ayant leur siège à Rome et envisager de lancer un appel au niveau institutionnel en vue de renforcer leur collaboration, ce qui permettrait de relever le Défi Faim zéro. Le bureau de pays devrait en prendre l'initiative en institutionnalisant des partenariats en vue d'une programmation conjointe, lorsque des avantages peuvent en être tirés sur le plan des synergies et de la complémentarité, comme suit:</p> <p>a) Amélioration du système d'information sur la sécurité alimentaire grâce au renforcement du dispositif sentinelle mis à l'essai dans la région de l'Extrême-Nord.</p> <p>b) Appui au renforcement des capacités à l'intention des homologues gouvernementaux concernés.</p> <p>c) Mise au point d'une stratégie en matière de résilience qui coordonne les ressources et les activités complémentaires.</p> <p>d) Étude des stratégies permettant d'associer l'alimentation scolaire aux activités Achats au service du progrès.</p>	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Par le biais de l'activité 9 du PSP, le bureau de pays prévoit de "fournir une assistance technique aux petits exploitants et aux coopératives agricoles – en privilégiant la représentation des femmes et l'encadrement des activités par celles-ci – en matière de gestion après récolte et d'intégration dans des filières, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)".</p> <p>Dans le souci d'améliorer la productivité et la résilience des communautés, le PAM fournira une assistance technique pour compléter les activités que mènent le Gouvernement et la FAO en veillant à contribuer à accroître la production, à stabiliser les paysages dégradés et à promouvoir la régénération de l'environnement, et il veillera à ce que les femmes et les hommes en bénéficient équitablement. Ces activités sont prévues à l'activité 5 du PSP: "Fournir une assistance alimentaire pour la création d'actifs productifs et d'infrastructures de marché communautaires et appuyer la protection de l'environnement et l'adaptation".</p>	2018-2020

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU CAMEROUN (2012–MI-2017)			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Le PAM devrait continuer d'axer son action sur les régions du nord et de l'est, tout en rétablissant progressivement les activités de redressement rapide. Le PAM devrait donc:</p> <p>a) Garantir une intégration totale et des synergies entre des interventions se renforçant mutuellement, de sorte que les modifications apportées à une intervention n'aient aucun effet préjudiciable sur les autres.</p> <p>b) Mettre en place et appliquer des stratégies efficaces de transfert des responsabilités et de durabilité, qui font partie intégrante des programmes.</p> <p>c) Veiller à ce que les programmes reposent sur des évaluations réalistes des financements, moyennant un dialogue plus large avec les donateurs au moment de la programmation des activités.</p> <p>d) Encourager et renforcer la résilience économique dans les zones d'intervention, y compris en faisant plus largement appel aux activités 3A, notamment pour la création de banques alimentaires communautaires, le reboisement et la réfection des routes de desserte.</p> <p>e) Rétablir des activités d'alimentation scolaire, y compris l'alimentation scolaire d'urgence, qui sont compatibles avec l'appui multisectoriel apporté aux systèmes nationaux de protection sociale.</p> <p>f) Renforcer la coopération stratégique avec le Comité national de gestion FAO/PAM qui vient d'être réorganisé.</p>	<p>Sous la direction du bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Division des politiques et des programmes, Division du budget et de la programmation et Division des partenariats avec les gouvernements</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le passage des interventions d'urgence au redressement rapide et au développement est l'élément central du PSP pour le Cameroun (2018-2020) approuvé par le Conseil.</p> <p>Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM prévoit d'aider le Gouvernement à intervenir rapidement en situations d'urgence, en suivant une approche axée sur les communautés qui facilite le passage au redressement rapide et au renforcement de la résilience sur le long terme, afin de permettre aux communautés de conserver leurs actifs pendant les périodes de crise et de pouvoir ainsi rétablir rapidement leurs moyens d'existence. Cette transition donne au PAM la possibilité de collaborer avec des partenaires étatiques et non étatiques et avec d'autres organismes des Nations Unies à la mise en œuvre d'activités de création d'actifs menées parallèlement à des interventions complémentaires d'alimentation et de nutrition. Une éducation nutritionnelle sera assurée parallèlement aux distributions de vivres et aux transferts de type monétaire en vue de donner aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux résidents ciblés, femmes et hommes, de nouvelles possibilités équitables d'existence dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est.</p> <p>Des activités d'alimentation scolaire et une initiative pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale à l'intention des écoliers des écoles primaires sont également prévues au titre du PSP dans la région de l'Extrême-Nord.</p> <p>En outre, au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM fournira une assistance technique aux petits exploitants et aux coopératives agricoles – en privilégiant la représentation des femmes et l'encadrement des activités par celles-ci – en matière de gestion après récolte et d'insertion dans les filières, en collaboration avec le FIDA et la FAO.</p>	<p>2018-2020</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU CAMEROUN (2012–MI-2017)			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 5: Le PAM devrait mettre au point une stratégie opérationnelle fondée sur des données factuelles en vue d'intégrer la problématique hommes-femmes dans les programmes, conformément à la politique et au plan d'action du PAM en la matière; à cette fin, il devrait:</p> <p>a) faire en sorte que les programmes soient fondés sur une analyse spécifique de la problématique hommes-femmes et sur le suivi des indicateurs d'effet direct clés liés à cette problématique; et</p> <p>b) renforcer le partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de la famille aux niveaux régional et national.</p>	<p>Sous la direction du bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes, Division de la gestion et du suivi de la performance, Division des partenariats avec les gouvernements et Division des politiques et des programmes</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Dans le cadre du PSP, le bureau de pays est déterminé à réaliser des analyses de la problématique hommes-femmes et des analyses économiques rigoureuses, fondées sur des systèmes efficaces de collecte de données, de suivi et de reddition de comptes.</p> <p>Une équipe de base a été mise en place en décembre 2017 pour veiller à ce que les programmes du bureau de pays favorisent l'évolution des relations hommes-femmes. Cette équipe a procédé à une autoévaluation afin de définir des critères de référence au regard desquels il sera possible de mesurer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les programmes du PAM. Un plan visant à améliorer la prise en compte de cette problématique dans les programmes du bureau de pays sera établi à l'aide de ces critères de référence.</p> <p>Un fonctionnaire chargé de la problématique hommes-femmes et de la protection a été désigné en octobre 2017 pour aider le bureau de pays à intégrer cette problématique dans les programmes, tout en renforçant les partenariats avec le Ministère de la promotion de la femme et de la famille et les autres acteurs concernés.</p>	2018
<p>Recommandation 6: Le PAM devrait concevoir un dispositif de communication efficace qui prévoit:</p> <p>a) le recensement et l'utilisation des périodes favorables, des structures d'information et des personnes influentes à tous les niveaux;</p> <p>b) l'établissement de partenariats et d'alliances stratégiques aux fins de la communication;</p> <p>c) l'intégration des protocoles de communication dans l'ensemble du portefeuille d'activités;</p> <p>d) le suivi de l'efficacité de la communication; et</p>	<p>Sous la direction du bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Bureau de la communication</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays a nommé en octobre 2017 un fonctionnaire chargé de la communication et des partenariats et renforce actuellement l'équipe responsable de l'élaboration et de l'application d'une stratégie complète de communication et de sensibilisation.</p> <p>Le bureau de pays met au point une stratégie de communication et de sensibilisation avec l'appui du Siège et du bureau régional. Le projet de stratégie prévoit les outils, les</p>	2018

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU CAMEROUN (2012–MI-2017)			
Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
e) le renforcement des capacités du personnel du bureau de pays pour ce qui est des compétences en communication.		dispositifs et les documents d'orientation nécessaires pour la communication interne et externe et l'information. Le bureau de pays envisage de renforcer les capacités du personnel en matière de communication par la formation et l'organisation de visites d'organismes des médias.	
<p>Recommandation 7: Le PAM devrait mettre au point une stratégie qui favorise le développement des capacités locales et nationales en matière de suivi de la sécurité alimentaire, d'alerte rapide et d'intervention. Cette stratégie devrait viser à:</p> <p>a) renforcer la collaboration avec l'institut camerounais de la statistique.</p> <p>b) continuer de soutenir le dispositif sentinelle de suivi de la sécurité alimentaire à l'échelle du pays.</p> <p>c) élargir l'utilisation de la plateforme SCOPE par les partenaires coopérants et les homologues nationaux.</p> <p>d) intégrer les évaluations portant sur le développement des capacités dans les programmes.</p> <p>e) établir un cadre stratégique pour prêter appui aux partenaires locaux et nationaux concernés, sur la base d'évaluations systématiques des besoins en matière de capacités, en travaillant en partenariat avec les autres acteurs et en tenant compte des besoins des partenaires.</p>	Sous la direction du bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège – Division des politiques et des programmes, Division de la gestion et du suivi de la performance, Département de la gestion des ressources et Division des partenariats avec les gouvernements	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Depuis 2016, en collaboration avec le Gouvernement, le PAM a mis en œuvre un dispositif de suivi de la sécurité alimentaire qui permet d'en assurer une surveillance fiable et constante. Centré initialement sur la région de l'Extrême-Nord, ce dispositif a été étendu aux trois autres régions dans lesquelles le PAM intervient, à savoir les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Il ne sera toutefois pas étendu à l'ensemble du pays, car ce n'est pas une priorité du Gouvernement.</p> <p>Au titre de l'activité 10 du PSP, il est prévu de recourir davantage à la plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE), et cette évolution est déjà engagée.</p> <p>Le PSP a été conçu dans le but principal de renforcer les capacités. Le PAM va définir une stratégie qui guidera son investissement dans le renforcement des capacités des institutions nationales et locales partenaires, afin de permettre au Gouvernement de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la gestion de la mise en œuvre des plans relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le PAM prévoit d'évaluer les capacités du pays en septembre 2018.</p>	2018-2019

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts